



## ARRÊTÉ D'ANNULATION N°ARR168-2026EMPLOI

AN06620260617977

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

**Vu** le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

**Vu** le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

**Vu** les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclaration(s).

#### Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 17/06/2026

Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66 : 17/06/2026

Visé par le contrôle de légalité le 17/06/2026



M ROBERT GARRABE, PRESIDENT

DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture, ainsi que sur son site internet [www.cdg66.fr](http://www.cdg66.fr).

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260617-ARR168-2026-EMP-AR  
Date de télétransmission : 17/06/2026  
Date de réception préfecture : 17/06/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066260402000054001 Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris	Ingénieur	RESPONSABLE DE SERVICE	Mise en attente ou report sans date	35h00	15/06/2026	06620260402793
V066251029000829001 MAIRIE DE PERPIGNAN	Attaché	Responsable Espace Citoyens	Annulation du recrutement	35h00	12/06/2026	06620251106462

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20260617-ARR168-2026-EMP-AR  
Date de télétransmission : 17/06/2026  
Date de réception préfecture : 17/06/2026

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assisclle - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566